Funérailles de Marie-Thérèse à Versailles (1683)

Versailles, Chapelle Royale. Samedi 10 octobre 2015, 20h. Requiem pour Marie-Thérèse. *L'année du tricentenaire de la mort de Louis XIV, le Centre de musique baroque de Versailles célèbre aussi la disparition de son épouse, mariée en 1660, alors de fastueuses représentations du Xerse du compositeur vénitien Cavalli, invité à grands frais et grand train par le Cardinal Mazarin.*



La Reine Marie-Thérèse décéda le 30 juillet 1683 après une maladie de quatre jours. Le 10 août suivant, le corps embaumé est inhumé à la Basilique Saint-Denis : « La Musique de la Reyne chantait le De Profundis » rapporte la Gazette. Mais dès le 2 août, on avait chanté un service solennel à la Cathédrale Notre-Dame de Paris avec une Pompe funèbre conçu par le décorateur renommé (à juste titre) Bérain. Louis XIV qui n'aimait guère son épouse, mais qu'il « honorait » chaque nuit (entre deux maîtresses ?), épousa peu après la mort de la Reine, et en secret Madame de Maintenon. A propos de la mort de marie-Thérèse, Lous XIV déclara non sans ironie et cynisme : « Voilà le seul chagrin qu'elle m'ait causé ». Propre au décorum lié aux personnalités royales, les Funérailles sont un théâtre et un rituel spectaculaire. Grâce à l'abondante documentation conservée, il est possible de se faire une idée très précise des Funérailles à Saint-Denis. Le dispositif musical comprenait trois entités distinctes avec leur répertoire propre qui alternaient en permanence : plain-chant pour les chantres placés près du catafalque, messe

polyphonique pour les chanteurs de la Musique de la Chapelle (Missa pro defunctis de Charles d'Helfer) et motets à grands chœur pour les chanteurs et instrumentistes de la Musique de la Chambre (les fameux Dies iræ et De profundis de Jean-Baptiste Lully créés pour la circonstance).

Musiques de Charpentier pour les funérailles royales



Hélas pour les cérémonies organisées à Versailles, on ne sait rien. À la vérité, on ne sait trop quels compositeurs et Maîtres de Chapelle participèrent aux nombreuses cérémonies organisées à cette occasion, tant à Versailles, à Paris et partout en province. C'est pourquoi la figure de **Marc-Antoine Charpentier** prend ici un sens et une portée légitime. Le corpus des trois œuvres composées par Charpentier, est unique en son genre, autant par l'importance historique qu'il revêt que par sa profonde qualité artistique. En effet, dans les trois œuvres, dans le Luctus écrit pour 3 voix solistes, dans l'impressionnant In obitum qui revêt toutes les caractéristiques des motets dramatiques et Histoires sacrées du compositeur, – c'est à dire dans une écriture italienne, sensuelle et raffinée apprise à Rome auprès de son maître Carissimi-, dans le De profundis enfin, on retrouve au plus haut degré d'inspiration, le génie de Charpentier, son originalité inégalée en matière de musique sacrée en cette seconde moitié du XVIIème siècle. Une telle musique de funérailles, plus somptueuse encore que ne le seront les Funeral Sentences écrites par Purcell pour la Reine Anne bouleverse toujours l'auditeur du XXIème siècle, comme les contemporains de la Reine Marie-Thérèse purent être touchés

voire bouleversés par le spectacle funèbre des Funérailles de la Reine en 1683. Outre sa grande qualité et son éloquence funéraire d'une gravité prenante directe, avant celle d'un Rameau par exemple (et qu'**Olivier Schneebeli** a précédemment abordé à l'occasion en 2014, des 250 ans de la mort de Rameau), la musique de Charpentier jouée ainsi dans l'écrin le plus sacré et le plus solennelle du Château de Versailles pose clairement la question de la place et de l'estime de sa musique à la Cour de Louis XIV : s'il n'a jamais occupé de fonctions officielles comme Lully, Charpentier fut un tempérament très apprécié du Roi qui n'a cessé de lui témoigner un soutien constant pendant le règne. Jouer Charpentier est donc légitime d'autant que sans réelles sources précises ni témoignages fiables, aucun document n'indique les compositeurs sollicités pour la Messe des funérailles de Marie-Thérèse. Au regard de la qualité et de la justesse de l'écriture de chaque partition, on peut facilement imaginer qu'elles aient pu être écrites à cette occasion.



Versailles, Chapelle Royale
Samedi 10 octobre 2015, 20h.

Informations
Réservations

Musiques pour les funérailles de la Reine Marie-Thérèse, 1683.

Marc-Antoine Charpentier : *Luctus de Morte Augustissimae, In obitum augustissimae, De Profundis…*

Les Pages et Les Chantres du Centre de Musique Baroque de Versailles
La Rêveuse
Benjamin Perrot et Florence Bolton, direction
Olivier Schneebeli, direction

Nanterre : Les Funérailles de la Foire



Nanterre. Théâtre Koltès. Les Funérailles de la foire. Le 18 février 2015, 13h30. Entrée libre. Aux sources de notre opéra comique, il y eut dès l'essor des opéras tragiques de Lully, ces parodies comiques et burlesques qui tout en caricaturant l'opéra héroïque s'est aussi constitué un genre propre, d'une liberté de ton et de forme inouïe d'autant plus remarquable que Lully avait réglementé de façon stricte c'est à dire très contraignante les spectacles avec chanteurs et musiciens. Pour contourner les lois, les concepteurs jouent de subterfuges, utilisent les marionnettes, inventant un spectacle neuf et inédit. A Nanterre, pas de marionnettes mais un plateau de solistes prêts à incarner les genres lyriques en présence : Comédies Italienne et Française, Opéra, sans omettre La Foire elle-même

qui agonisant, voit sa dernière heure venir. C'est oublier la compassion fraternelle de son ami, L'Opéra qui envisage avec la mort de la Foire, sa propre déchéance. Pas de tragédie sans forains…

L'Opéra ressuscite la foire en danger ….

On se souvient de l'excellente parodie Hippolyte et Aricie ou la belle mère amoureuse, porté par le CMBV Centre de musique baroque de Versailles qui à l'occasion de centenaire de lamort Rameau 2014 avait restitué la vitalité irréverencieuse des spectacles parodiques à partir ici des opéras de Rameau. Voici une autre approche d'un même spectacle extrêmement populaire au début du XVIIIè… et avec certains artistes déjà remarqué pour Hippolyte (Cécile Achille).
Au XVIIIe siècle, nombreuses sont les comédies allégoriques qui mettent en abyme les concurrences et querelles subtilement orchestrées entre les différents théâtres parisiens. La Compagnie Pêcheurs de perles propose une adaptation des Funérailles de la Foire
(1718) et du Rappel de la Foire à la vie (1721) de Lesage, Fuzelier et d'Orneval, deux opéras-comiques qui font la part belle aux parodies d'opéra et personnifient les différentes scènes parisiennes : la Comédie-Française, la Comédie-Italienne, l'Opéra et la Foire. Ici seul le chant décalé, satirique et parodique des chanteurs porte le spectacle et sa charge comique : pas de marionnettes.

Dans le premier acte, la mort de la Foire fait le bonheur de ses rivales : Comédies Française et Italienne, alors que l'Opéra, craignant pour ses finances, part aux Enfers pour ramener sa cousine la Foire parmi les théâtres vivants (deuxième et dernier acte).
Ce spectacle montre les difficultés rencontrées par l'Opéra Comique pour subsister à ses débuts. Comment aussi l'Opéra a besoin de son double parodique pour se développer…

Avec : Cécile Achille (soprano), la Comédie-Italienne ;

Geoffroy Buffière (baryton), l'Opéra ; Camille Merckx (mezzo-soprano), la Comédie-Française ; Lucile Richardot (mezzo-soprano), la Foire ; Valentin Vander (baryton), le médecin, Mezzetin, le public, et plus. Instrumentistes : Camille Aubret (violon) ; Marie-Suzanne de Loye (viole de gambe) ; Clémence Monnier (clavecin et restitution musicale).

Les Funérailles de la Foire (Compagnie Pêcheurs de perles) – durée : 1 heure.
Conception et mise en scène : Judith Le Blanc
Collaboration artistique : Benjamin Pintiaux

Entrée libre dans la limite des places disponibles. Réservation préalable auprès du théâtre Koltès de Nanterre : billetterie.parisouest@u-paris10.fr et par téléphone : **01 40 97 56 56**

+ d'infos sur le site de l'université PARIS X Nanterre